ASSOCIATION DES AMIS DES BALADES
ET RANDONNEES ISARIENNES (A.B.R.I.)

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 2 OCTOBRE 2018

Les adhérents de notre association se sont réunis le 2 octobre 2018 à 17h au centre Socio-culturel de Clermont en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux dispositions des statuts.
La feuille d'émargement est consultable auprès de la secrétaire et comptabilise :

- 22 membres présents
- 16 procurations

A ce jour 38 membres sont à jour de leur cotisation.
Le quorum étant atteint, la Présidente ouvre la séance à 17h30
L'ordre du jour est débattu par la Présidente, la secrétaire et la trésorière.

1 - Intervention de la Présidente

*Rapport moral

La présidente remercie tous les membres de l'association pour leur présence et leur bonne humeur. Elle adresse un remerciement spécial à Marie Claire LAMBERT pour son dévouement, sa disponibilité et sa gentillesse. Elle quitte son poste de secrétaire après 2 années officielles et une année de mise en place du nouvel ABRI.
Un grand merci pour tout son travail.

*Présentation des fiches de Jean Paul Lesueur

Tout au long de l'année, Jean Paul a constitué un fichier des randonnées avec itinéraires et cartes détaillées qu'il met à notre disposition.
Ces fiches sont présentées à l'assemblée et serviront à l'adhérent qui le souhaite de proposer une marche. Dans ce cas, veuillez vous rapprocher d'un membre du bureau.
Ces fiches ont été appréciées. Nous adressons un grand merci à Jean Paul.

*Balades en période estivale

Cette année nous avons connu un été spécialement chaud.
Il est rappelé aux membres que conformément aux directives du corps médical et de l'assureur, les sorties des mois de juillet et d'août seront annulées si la température dépasse 30°.
Les adhérents qui veulent néanmoins marcher le feront sous leur responsabilité.

Si la température est moindre, les marches peuvent être écourtées, à éviter les circuits en plein soleil, et surtout ne pas oublier de boire.

***Covoiturage et heure de départ**

Il y a de moins en moins d'anciens à l'Intermarché de Clermont pour le covoiturage.
Les nouveaux arrivants peuvent ne pas connaître les lieux de rendez-vous. Il est important que les adhérents de Clermont et des proches environs se rendent sur le parking soit pour un covoiturage ou simplement pour indiquer la route.
Si nous acceptons des nouveaux membres il est logique de les accueillir et de les accompagner.
Mais pour qu'un covoiturage soit efficace il est nécessaire d'établir des règles.
Par respect pour celles et ceux qui nous attendent sur un autre lieu de rendez-vous, il est impératif **de quitter** le parking à 13h45 (changement de chaussures et bises terminés). Ce qui signifie une arrivée sur le parking 5 à 10 minutes avant.
La présidente rappelle que lorsque les marches partent de Clermont, nos amis marcheurs éloignés quittent leur domicile vers 13h30 pour être présents avant 14h à Clermont.
Le départ de Clermont à 13h 45 a été voté à l'unanimité lors de la précédente assemblée générale.

En attendant le résultat d'un sondage qui sera fait auprès des adhérents concernés, le covoiturage est annulé. La présidente propose que les adhérents en ayant besoin l'appellent et elle se chargera de trouver une solution.
Elle rappelle aussi que la cohésion du groupe commence dès l'accueil à Clermont et se poursuit sur le lieu de rendez-vous. Alors amis clermontois un peu de générosité.

Toujours à propos des marches il est rappelé que notre association propose des circuits qui s'adaptent à tous. Environ 8 km en 2h30. Pour une bonne cohésion (encore) et par respect pour chacun, nous attendons les retardataires.

***Proposition de Nicole Largerie**

Nicole propose d'organiser une fois par trimestre, <u>le mardi</u>, une journée de marche dynamique sous l'égide de l'association. Les membres qui le désirent peuvent les rejoindre, la marche habituelle du mardi après-midi ne change pas.
Cette proposition soulève des questions. Vous serez informés dès que les membres du CA auront plus d'informations.

2 - Intervention de la Secrétaire

Rapport d'activité depuis notre dernière assemblée d'octobre 2017.

Lors de l'Assemblée Générale, la Secrétaire Marie Claire LAMBERT relate la vie de l'Association depuis le 17 Octobre 2017 et notamment :

- La venue de deux nouvelles adhérentes en Septembre

- Les ateliers « Pâtisserie » d'Anne-Luce MEYER (réalisation de biscuits de Noël) et de Marie-Claire LAMBERT (confection de tuiles aux amandes) qui ont été très appréciés, nous les en remercions.

- La soirée au Restaurant « La Beronnelle » à Cauffry le 9 février qui a rassemblé 37 personnes a été sympathique et conviviale.

- La journée « champignons » de l'an dernier et celle de Septembre ont rencontré un vif succès tout comme la galette des rois. Nous renouvelons nos remerciements à Jean Marie LEBAS et Patrick HARNAY notre pâtissier.

- Le pique-nique de fin juin a été très agréable grâce à Yolande et Jean-Claude RICHARD qui nous ont accueillis chaleureusement dans leur propriété, nous les en remercions, un drapeau « suisse » leur a été offert à cette occasion.

- Le maintien des balades de Juillet et Août (participation moyenne de 8 personnes)

- Le calendrier de Novembre, Décembre et Janvier est en préparation et vous sera adressé prochainement.

  Enfin, Marie-Claire LAMBERT nous informe que pour des raisons familiales elle démissionne de ses fonctions de Secrétaire

Assurance

En conformité à l'article L 321 4 du Code du Sport, nous avons proposé à l'ensemble des Adhérents une extension d'assurance, **facultative,** couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive dans le cadre de notre Association peut les exposer. Son coût est de 13.92€

La majorité d'entre vous nous ont répondu de façon négative. Nous relançons les quelques retardataires qui ne se sont pas manifestés.

Les statuts seront adressés aux nouveaux adhérents.

Un petit rappel des consignes élémentaires de sécurité vous sera adressé avec le prochain programme.

Projets 2018/2019

Compte tenu de leur réussite, les diverses activités pourront être reconduites à savoir :

- La cueillette des « CEPES » organisée par Jean Marie LEBAS. (Pour les morilles, la recherche de ce champignon n'étant pas adaptée à un groupe, cette sortie n'est pas envisagée).
-
- Les ateliers « pâtisserie » ou autre pourront être renouvelés, toutefois personne ne s'est manifesté pour les organiser.

- la date du 15 Janvier 2019 a été proposée pour la galette des rois, la date vous sera confirmée ultérieurement en fonction des disponibilités de la salle des fêtes de Fitz James (nous nous rapprochons de Jean Marie LEBAS).

- En ce qui concerne le repas au Restaurant, la date sera prévue entre le 14 et 31 Mars 2019, nous effectuerons un sondage pour le choix du midi ou du soir.

Une journée spéciale a été proposée pour fêter les 10 ans de l'Association en Septembre 2019. Une journée dans le parc du Marquenterre ou en baie de Somme avec un repas le midi ou toute autre suggestion ; à réfléchir. Un groupe d'adhérents faisant ou non partie du bureau sera constitué et chargé de l'organisation de cette journée avec covoiturage ou mini bus.

3/ Intervention de la Trésorière

Lors de l'Assemblée, la trésorière Chantal Porquier présente le bilan financier de l'association.
Au 31/08/2017 le compte courant présentait un solde positif de 215.94 € englobant 94 € de cotisations réglées avant cette date par les adhérents. Les recettes sont de 315 € (cotisations) et les dépenses de 320.11 €.
Ainsi au 31/08/2018 le compte présente un solde de 210.83€.
Elle tient à la disposition des adhérents qui le souhaitent le détail des dépenses.
Les cotisations versées après le 31/08/2018 seront comptabilisées au prochain bilan financier.
Elle rappelle que la cotisation est de 6€ minimum et que les adhérents peuvent faire un don en sus de leur cotisation.
Elle remercie toutes les personnes qui ont fait un effort l'an passé afin que le compte bancaire soit suffisamment approvisionné pour couvrir les dépenses.

4 - Election du Conseil d'Administration

L'article 8 des statuts stipule que l'association est dirigée par 3 membres minimum (président, secrétaire, trésorier) et 6 au maximum. L'ensemble de ces 6 membres forment le Conseil d'Administration.
Le départ de Marie Claire Lambert, secrétaire, laisse ce poste libre. Une seule personne s'est proposée pour rejoindre le CA.

Par ordre alphabétique :

Fidanza Claudine
Garrido Jocelyne
Lesueur Jean-Paul
Mennessier Maryse
Meyer Anne Luce
Porquier Chantal

Ce vote est réalisé à bulletin secret et après dépouillement, donne le résultat suivant :
Les 6 membres sont élus à l'unanimité

A l'issue de ce vote, les membres du C.A. se sont réunis et ont désigné, à l'unanimité, comme membres du bureau :

Présidente : **Claudine FIDANZA**
Secrétaire : **Anne Luce MEYER**
Trésorière : **Chantal PORQUIER**

Le Conseil d'Administration et le bureau remercient tous les adhérents de la confiance qui leur a été témoignée et les assurent de leur disponibilité et de leur écoute pour toute proposition.

La séance est levée à 18h 45.

La Présidente	La Secrétaire	La Trésorière
Claudine Fidanza	Marie-Claire Lambert	Chantal Porquier